

## CONTRAT PACK RELAIS .Tel Basic

Version du 30 mars 2009

Le Pack Relais .tel Basic est un Contrat proposé par NordNet, société de droit français spécialisée dans le domaine de l'Internet (accès au réseau Internet, sécurité informatique, enregistrement et gestion de Noms de domaine, référencement, hébergement de sites).

NordNet, Registrar (centre d'enregistrement et de gestion de Noms de domaine) accrédité par l'ICANN et Telnic (Registre de l'extension.tel), assure au titre du Contrat Pack Relais .tel Basic pour son client (ci-après « Vous ») des Services relatifs à l'enregistrement, au renouvellement et à la gestion de Noms de domaine en .tel.

Le simple fait de souscrire au Pack Relais .tel Basic vaudra acceptation pleine et entière du Contrat Pack Relais .tel Basic, des Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion des Noms de domaine NordNet Registrar, pour les domaines « .tel », telles qu'elles apparaissent sur le site Internet [www.NordNet.com](http://www.NordNet.com), rubrique « Conditions générales » lors de votre souscription au Contrat Pack Relais .tel Basic. En cas de conflit entre le Contrat Pack Relais .tel Basic et les Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion de Noms de domaine NordNet Registrar, le Contrat Pack Relais .tel Basic prévaudra.

Le Contrat Pack Relais .tel Basic et les Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion des Noms de domaine NordNet Registrar prévalent sur toutes conditions générales, conditions particulières ou, tout autre document, de quelque nature que ce soit, que Vous auriez pu nous transmettre.

Vous vous engagez à lire attentivement le Contrat Pack Relais .tel Basic et les Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion des Noms de domaine NordNet Registrar, et à soumettre à NordNet, toute question que Vous vous poseriez.

Vous attestez disposer du pouvoir, de l'autorité et de la capacité nécessaires à la conclusion et à l'exécution des obligations prévues aux présentes.

Nos offres sont valables au moins trois (3) jours après leur première publication sur le site [www.NordNet.com](http://www.NordNet.com), et resteront valables tant qu'elles y seront présentes.

### 1. DEFINITIONS

Les termes et expressions suivants ont, sauf précision contraire, le sens qui leur est donné ci-dessous s'ils apparaissent avec leur première lettre en majuscule, qu'ils soient au singulier ou au pluriel dans le Contrat Pack Relais .tel Basic, y compris le préambule ou tout autre document émanant de NordNet, relatif à l'objet du Contrat Pack Relais .tel Basic. Ils s'ajoutent aux termes définis dans les Conditions générales d'enregistrement et de gestion des Noms de domaine NordNet Registrar et dans les Conditions particulières d'enregistrement et de gestion des Noms de domaine NordNet Registrar pour les domaines « .tel ».

**Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion de Noms de domaine NordNet Registrar :** Conditions accessibles ci-dessous et sur [www.NordNet.com](http://www.NordNet.com) (rubrique « Conditions Générales », Noms de domaine en .tel).

Pour chaque extension, il existe une Autorité de tutelle et/ou un Registre dont l'identité est précisée au sein des Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion de Noms de domaine NordNet Registrar.

- Les Conditions Générales d'enregistrement et de gestion de Noms de domaine NordNet Registrar s'appliquent à toute personne morale ou physique titulaire d'un Nom de domaine, quelle que soit son extension, enregistré et géré dans le cadre d'un compte ou d'une offre NordNet, et pour lequel NordNet est Registrar.

- Les Conditions Particulières d'enregistrement et de gestion des Noms de domaine NordNet Registrar pour les domaines « .tel » s'appliquent à toute personne morale ou physique titulaire d'un Nom de domaine en .tel enregistré et géré dans le cadre d'un compte ou d'une offre NordNet, et pour lequel NordNet est Registrar. La Procédure Alternative De Règlement Des Litiges applicable sera celle correspondant à l'extension .tel. Les spécificités du .tel sont décrites au sein des Conditions particulières concernées et sont consultables en ligne sur le site [www.NordNet.com](http://www.NordNet.com) rubrique « Conditions générales ». NordNet peut également Vous les envoyer par courriel sur simple demande de votre part, de même que les Conditions Générales d'enregistrement et de gestion de Noms de domaine NordNet Registrar.

**Client ou Vous :** Personne physique ou morale ayant souscrit au Contrat Pack Relais .tel Basic proposé par NordNet.

**Contrat Pack Relais .tel Basic :** Le présent contrat, ainsi que les Conditions générales et particulières NordNet Registrar, les dispositions du Bon de commande/process de commande, et toutes règles désignées par le Registre ou l'Autorité de tutelle applicables aux Noms de domaine en .tel, ainsi qu'à ses titulaires ou contacts.

**Identifiant :** terme qui désigne d'une manière générale tout code confidentiel et/ou mot de passe permettant au Client de s'identifier et d'accéder à son espace abonné sur le site [www.NordNet.com](http://www.NordNet.com).

**Services :** Les Services compris dans le Contrat Pack Relais .tel Basic et notamment l'affectation des DNS du Registre, ou éventuellement de toute personne autorisée par le Registre, au Nom de domaine et l'accès à l'espace abonné NordNet.

### 2. SOUSCRIPTION DU CONTRAT Pack Relais .tel Basic

#### 2.1. Conclusion du Contrat Pack Relais .tel Basic

##### 2.1.1. Processus de commande d'un Contrat Pack Relais .tel Basic

Vous pouvez souscrire à un Contrat Pack Relais .tel Basic par les moyens offerts par NordNet et notamment via le process de commande défini sur le site [www.NordNet.com](http://www.NordNet.com).

Pour un abonnement via le site [www.NordNet.com](http://www.NordNet.com), Vous devrez respecter les étapes suivantes : (i) compléter le Bon de commande/suivre le processus de commande en respectant les demandes présentées aux différentes étapes, renseigner/joindre un moyen de paiement valide accepté par NordNet (ii) Finaliser la commande et procéder à sa transmission aux services de NordNet selon les modalités précisées NordNet se réserve le droit de ne transmettre votre demande d'enregistrement de Nom de domaine qu'après réception par NordNet de votre dossier complet et valide.

Vous êtes informé que NordNet ne pourra être tenu pour responsable d'une erreur, omission, négligence commise par vos soins lors de la communication des informations et/ou documents précités voire d'un défaut de communication. Toute erreur de ce type pourrait avoir pour conséquence le rejet par NordNet comme le Registre de la demande d'enregistrement du Nom de domaine souhaité.

Le Contrat ne peut être souscrit que par une personne majeure, et dans le cadre d'une personne morale, par une personne ayant autorité, disposant de la capacité nécessaire à la contractualisation et l'exécution des présentes. Si Vous agissez en qualité de mandataire, Vous vous engagez à disposer de l'autorisation des personnes concernées à la souscription du Contrat comme à la transmission des informations et éventuels documents nécessaires à la prise en compte de la souscription.

### **2.1.2. Entrée en vigueur du Contrat Pack Relais .tel Basic – Réalisation d'Actions**

Votre acceptation de l'offre « Pack Relais .tel Basic » ne sera considérée comme étant définitive qu'à compter de la réception par NordNet des documents et/ou informations requis à l'article « Informations » ci-dessous et visés dans le cadre du processus de commande, et d'un moyen de paiement valide.

Le cas échéant, si Vous êtes un consommateur, Vous acceptez que la prestation de NordNet commence dans les sept (7) jours de Votre acceptation de l'offre « Pack Relais .tel Basic », telle que visée ci-avant. Aussi, en application de l'article L.121-20-2 du Code de la consommation, aucun droit de rétractation ne pourra être exercé. Vous acceptez que le Contact technique et le Contact de facturation tels que visés dans les Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion de Noms de domaine soient NordNet ou toute personne désignée par elle.

Par ailleurs, Vous acceptez que le Registrant du Nom De Domaine figure également en tant que Contact administratif lors de la Création du Nom De Domaine. De plus, si Vous agissez en qualité de prestataire intermédiaire, Vous acceptez de faire figurer directement la personne physique ou morale Vous ayant mandaté en vue de l'enregistrement du Nom De Domaine concerné en qualité de Registrant.

Les dispositions du Contrat Pack Relais .tel Basic en vigueur seront celles présentes sur [www.NordNet.com](http://www.NordNet.com) au jour où Vous souscrivez au Pack Relais .tel Basic (qu'il s'agisse d'une Création de Nom de domaine ou d'un Transfert) ou au jour de la reconduction du Contrat Pack Relais .tel Basic ou de la Modification ou de la migration de votre abonnement. Les Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion de Noms de domaine NordNet Registrar applicables seront de la même façon celles en vigueur au jour de l'enregistrement, du Transfert ou du Renouvellement du Nom de domaine.

Cependant, si une Action est réalisée sur le Nom de domaine, les Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion de Noms de domaine NordNet Registrar applicables seront celles en vigueur au jour de la demande d'Action.

Toutes vos demandes relatives au Nom De Domaine concerné par le Pack Relais, hormis le déverrouillage du Nom De Domaine pour lequel Vous devrez effectuer une demande sur le Site de NordNet Registrar, doivent être adressées à NordNet, qui se chargera le cas échéant de transmettre les demandes à NordNet Registrar. Vous êtes informé que certaines Actions portant sur le Nom De Domaine ne peuvent être initiées que par le Titulaire du Nom de domaine et éventuellement le Contact Administratif. Nous Vous prions de Vous reporter aux Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion de Noms de Domaine NordNet Registrar.

### **2.1.3. Durée du Contrat Pack Relais .tel Basic**

Pour tout enregistrement ou transfert du Nom de domaine souhaité vers les services de NordNet, la durée du Contrat Pack Relais .tel Basic correspondra à la périodicité de paiement choisie (hors prélèvement mensuel) dans le cadre du processus de commande sans pouvoir être inférieure à un (1) an.

Il sera ensuite, pour chacune des périodes, reconduit tacitement pour une durée correspondant à la périodicité de paiement choisie lors de votre souscription au service, à moins que Vous vous opposiez à cette reconduction dans les conditions prévues à l'article « Non-reconduction du Contrat Pack Relais .tel Basic » ci-dessous, ou que demandiez la modification de votre périodicité de paiement moyennant le respect d'un préavis de dix (10) jours avant l'échéance de votre période contractuelle. Toutefois, NordNet ne procédera au Renouvellement du Nom de domaine que si :

- Vous avez respecté les dispositions du Contrat Pack Relais,
- NordNet apparaît comme Contact de facturation du Nom De Domaine,
- Toutes les sommes dues à NordNet ont été payées,
- Le Contrat Pack Relais est toujours en cours,
- Le Registrar du Nom De Domaine est NordNet Registrar.

NordNet attire votre attention sur le fait que l'échéance du Contrat Pack Relais .tel Basic peut ne pas être identique à l'échéance du Nom de domaine. Ainsi, si le Contrat Pack Relais .tel Basic arrive à échéance avant le Nom de domaine et que le Contrat Pack Relais .tel Basic n'est pas reconduit, le Nom de domaine sera géré dans les conditions fixées par les Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion de Noms de domaine NordNet Registrar en vigueur au jour de la non reconduction et Vous ne bénéficierez plus des services fournis dans le cadre du Contrat Pack Relais .tel Basic (cf. article 6.1.2 c - Conséquences de la Résiliation / du Non-renouvellement).

#### **2.1.4. Non-reconduction du Contrat Pack Relais .tel Basic**

Si Vous souhaitez vous opposer à la reconduction du Contrat Pack .tel, Vous devrez adresser à NordNet un courrier, au moins dix (10) jours avant la date d'échéance de votre abonnement au Contrat Pack Relais Basic.tel. Votre courrier devra être adressé :

- si Vous êtes une personne morale : sur papier à entête du Registrant du Nom de domaine et signé par une personne habilitée, identifiée comme telle sur le kbis ou tout document émanant d'une autorité officielle ou encore par le biais d'une délégation de signature. La copie de la carte d'identité du signataire devra être jointe.
- si Vous êtes un particulier : sur papier libre accompagné d'une photocopie de Votre carte nationale d'identité.

Les conséquences de la non-reconduction sont définies à l'article 6.1.2 c) Conséquences de la Résiliation / du Non-renouvellement.

#### **2.2. Modifications du Contrat Pack Relais .tel Basic**

NordNet se réserve le droit de faire évoluer le Pack Relais .tel Basic, de l'intégrer à une autre gamme ou une nouvelle gamme de services, ou éventuellement d'en changer la dénomination, sans en altérer les services tels qu'ils existent au moment de la souscription, de la reconduction, de la modification ou de la migration d'abonnement, afin de le doter de services équivalents ou supérieurs. Dans ce cas, le tarif sera maintenu et pourra ensuite être modifié dans les conditions fixées à l'article « Paiement ». Vous en serez averti par tout moyen approprié.

En cas de cessation du Pack auquel Vous avez souscrit, NordNet se réserve le droit de mettre fin au Contrat Pack Relais .tel Basic par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sous réserve du respect d'un délai de préavis de deux (2) mois. Le cas échéant, NordNet pourra Vous proposer de souscrire un nouveau contrat se substituant au Contrat Pack .tel. Le Contrat Pack Relais .tel Basic en cours sera dès lors résilié au jour de la conclusion du nouveau contrat ou à défaut de souscription/proposition d'un nouveau contrat, à l'issue du délai de préavis de deux (2) mois.

#### **2.3. Tarifs et paiement**

##### **2.3.1. Tarifs**

Les tarifs correspondant à la souscription du Pack Relais .tel Basic sont en libre consultation sur [www.NordNet.com](http://www.NordNet.com) et sur simple demande auprès de NordNet. Les tarifs comprennent les frais dus à l'Autorité de tutelle et au Registre, au titre de l'enregistrement/renouvellement de votre Nom de domaine par NordNet Registrar, et au titre des services compris dans le Pack Relais .tel Basic. Le prix de la redevance, fonction de la périodicité de paiement choisie, correspondant au Pack Relais .tel Basic est dû dès que Vous souscrivez au service.

En cas de demande de Création d'un Nom de domaine en .tel dans le cadre de la souscription du Pack Relais .tel Basic, l'émission de la facture et l'encaissement de votre paiement ne certifient pas que Vous deviendrez titulaire du Nom de domaine que Vous avez demandé. Vous ne serez titulaire du Nom de domaine qu'après acceptation de l'enregistrement du Nom de domaine demandé par le Registre ou l'Autorité de tutelle compétent.

Vous êtes tenu d'acquitter le prix du Pack Relais .tel Basic pour toute la durée de Votre souscription, de la conclusion à l'issue du Contrat Pack Relais .tel Basic quelle qu'en soit la cause, et ce y compris si Vous n'utilisez pas tout ou partie des Services proposés dans le cadre du Pack Relais .tel Basic ou si le Nom de domaine est supprimé, suspendu, transféré ou s'il fait l'objet d'un changement de Prestataire en cours de Contrat. Au jour de la reconduction du Contrat Pack Relais .tel Basic, le prix du Pack Relais .tel Basic ainsi que les taxes et les modalités de paiement applicables seront celles en vigueur au jour de la reconduction.

Si Vous avez opté pour le paiement par prélèvement bancaire et que Vous ne vous êtes pas opposé à la reconduction du Contrat Pack Relais .tel Basic dans les conditions fixées à l'article « Durée du Contrat Pack Relais .tel Basic », NordNet effectuera, au début du mois suivant la date d'échéance du Contrat, un nouveau prélèvement au titre de la reconduction de l'abonnement.

Si Vous avez choisi de recourir à une autre modalité de paiement que celle en vigueur dans le cadre du process de commande, et que Vous ne vous êtes pas opposé à la reconduction du Contrat Pack Relais .tel Basic, NordNet se réserve le droit de mettre fin au Contrat à l'échéance si, après signification d'un deuxième courriel, Vous n'avez pas payé le prix de la reconduction à l'échéance du Contrat. Vous ne pouvez prétendre à aucune indemnité de ce fait, ou du fait des conséquences qui pourraient en résulter.

##### **2.3.2. Moyens de paiement**

Le paiement de votre redevance se fait par tout moyen de paiement présenté dans le cadre du process de commande du Pack Relais .tel Basic, ou éventuellement sur votre facture.

##### **2.3.3. Incidents de paiement**

Le retard de paiement d'une seule facture ou échéance entraîne :

- de plein droit l'exigibilité immédiate de toutes les sommes que Vous devez à NordNet ;
- la possibilité de suspendre, si bon semble à NordNet et jusqu'au paiement complet des sommes que Vous devez à NordNet, l'exécution de tout service fourni dans le cadre du Contrat Pack Relais .tel Basic, dans les conditions visées à l'article « Suspension-Résiliation » ;
- l'application, par NordNet, d'un intérêt à un taux égal à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal ;

• la possibilité pour NordNet de résilier le Contrat Pack Relais .tel Basic dans les conditions visées à l'article « Suspension-Résiliation » et éventuellement de procéder en conséquence à la Suppression de votre Nom de domaine.

Si NordNet vous adresse une mise en demeure de payer par lettre recommandée en raison d'un retard de paiement, vous serez redevable d'un montant déterminé comme suit :

- quatre euros et cinquante centimes (4,50 €) par lettre recommandée si Vous êtes résidant français,
- cinq euros quatre-vingt cinq centimes (5,85 €) par lettre recommandée si Vous n'êtes pas résidant français.

Ce montant se cumulera avec tout autre frais ou indemnité dû et notamment ceux prévus pour les frais de rejet.

Ainsi, si Vous avez opté pour le paiement par prélèvement automatique et que votre banque rejette la demande de prélèvement établie conformément aux conditions en vigueur sur [www.NordNet.com](http://www.NordNet.com), Vous serez redevable envers NordNet de frais de rejet de huit (8) euros par rejet de prélèvement. Si Vous résidez hors de France, le montant pourra varier en fonction de Votre pays de résidence. Les montants des frais de rejet peuvent être obtenus sur simple demande auprès de NordNet (voir article « Coordonnées »). A défaut d'indication d'un montant spécifique de frais de rejet pour Votre pays de résidence, le montant de huit (8) euros par rejet sera dû. Toute annulation du paiement par carte bancaire ou retour de chèque impayé sera considéré comme un retard de paiement.

Par ailleurs, en cas de paiement frauduleux, NordNet se réserve la possibilité de résilier sans délai le Contrat Pack Relais .tel Basic dans les conditions fixées à l'article « Suspension-Résiliation », voire de procéder à la Suppression de votre Nom de domaine. Enfin, si pour une raison quelconque, NordNet devait effectuer ou prenait la décision d'effectuer un remboursement à votre égard, NordNet se réserve le droit de ne l'effectuer qu'après encaissement irrévocable de toutes les sommes dues. Il sera dès lors tenu compte des délais pendant lesquels Vous ou votre banque, pourrez révoquer le paiement même après débit de votre compte et crédit du compte de NordNet.

Cependant, si NordNet effectuait un remboursement avant l'expiration de ce délai et que l'encaissement des sommes dues était défaillant, Vous vous engagez à acquitter lesdites sommes dans les délais et conditions définies par NordNet.

### **3. LES SERVICES DU PACK RELAIS .TEL BASIC**

Le Pack Relais .tel Basic comprend l'enregistrement du Nom de domaine souhaité, sous réserve du respect des conditions définies par NordNet ainsi que celles définies par le Registre et l'Autorité de tutelle, pour la durée du Contrat. Si votre Nom de domaine est déjà enregistré auprès du Registre, Le Pack Relais .tel Basic comprend le Transfert entrant du Nom de domaine souhaité, sous réserve du respect des conditions définies par NordNet ainsi que celles définies par le Registre et l'Autorité de tutelle et de la fourniture des informations ou réalisation des actions nécessaires par vos soins, et son renouvellement pour la durée choisie lors de la souscription du Contrat. Vous bénéficierez de la gestion administrative de votre Nom de domaine par NordNet, ainsi que de l'inscription de votre Nom de domaine sur les DNS du Registre ou éventuellement de toute personne autorisée par ce dernier.

Vous disposerez enfin de toute fonctionnalité autorisée par le Registre dans le cadre de l'utilisation de votre Nom de domaine en .tel et notamment mise à disposition d'une page Web Vous permettant d'indiquer vos coordonnées ainsi que les liens éventuels vers ces dernières, de renseigner des mots clés y relatifs, .... Les informations seront mises à jour par vos soins directement sur l'interface dédiée présente sur le site du Registre, accessible par un nom d'utilisateur et un mot de passe spécifiques.

Vous êtes informé du fait que, compte-tenu de la particularité de l'extension .tel, aucune redirection Web ne peut être positionnée vers votre Nom de domaine, hormis vers la page web hébergée par Telnic (Registre de l'extension .tel). Vous êtes informé que l'accès à votre page Web hébergée par Telnic via votre Nom de domaine pourra être non masquant. Vous bénéficiez au titre de votre Contrat Pack Relais .tel Basic d'un renvoi collecteur d'emails permettant l'acheminement des courriels envoyés à toute adresse basée sur Votre Nom De Domaine pour laquelle vous n'auriez pas défini de renvoi de courriels spécifique, vers une boîte à courriels dont Vous disposez déjà.

NordNet tient à Vous informer qu'exceptionnellement le service de renvoi de courriels peut augmenter les délais d'expédition des courriels.

Ce service de renvoi d'emails bénéficie d'une protection par un Antivirus et un Antispam de messagerie. Chaque courriel transitant par ce service sera vérifié. En cas de détection d'un virus, le message ne sera pas acheminé. NordNet adressera un courriel, à l'expéditeur et au destinataire du message électronique, les informant du fait que le courriel envoyé ne pourra être acheminé en raison de son infection par le virus (hors virus surchargeant les messageries électroniques de manière bloquante).

Il arrive que certains virus usurpent des adresses de courriels pour se propager. Le cas échéant, NordNet sera susceptible de Vous envoyer un courriel Vous informant du fait que Vous avez expédié un message contenant un virus, alors même que ne l'avez pas envoyé. De la même façon, il est possible que NordNet Vous envoie, en tant que destinataire du message électronique contenant le virus, un courriel contenant des informations erronées quant à l'identité de l'expéditeur du message.

En l'état de la technique, NordNet n'est pas en mesure de vérifier l'identité de l'expéditeur du message litigieux et, ne pourra, à ce titre, être tenue pour responsable de la transmission d'une information erronée, du fait de l'usurpation d'adresses de courriels par un virus.

NordNet procède régulièrement à la destruction des messages concernés. Il Vous est rappelé que tout message revêtant un caractère important doit être doublé par l'envoi d'un courrier papier. Vous êtes averti que pour des raisons techniques, NordNet peut être obligé de couper le service antivirus. NordNet essaiera dans la mesure du possible de Vous en avertir par une indication sur le site [www.NordNet.com](http://www.NordNet.com). Compte tenu de la nature des fonctions antivirus, et notamment de la haute technicité mise en œuvre comme des caractères particuliers que présentent les virus informatiques, tant par l'apparition régulière de nouveaux virus que par les mutations observées sur les virus existants voire des caractères polymorphes de ceux-ci, Vous reconnaissez que le service est fourni « en l'état » sans autre garantie que celle que ce service est à même d'identifier les virus correspondant à la liste à jour sur la base utilisée par NordNet ; ceci excluant la

possibilité d'identifier tout virus dont le code ne serait pas strictement identique à celui ayant servi de base à l'établissement de la liste précitée.

Ce service d'antivirus de messagerie peut être complété d'un service Antivirus protégeant de façon plus complète votre ordinateur. La protection anti-spam de messagerie a pour objet de Vous aider à filtrer les courriels indésirables envoyés via le service de redirection Email à l'issue d'une vérification de l'entête et du contenu de chaque courriel transitant par ce service.

Si le système antispam de messagerie de NordNet considère un des courriels reçus comme représentant un état de suspicion de spam ou un spam, le message sera identifié par l'adjonction d'un « tag » dans l'objet du message. Exemple de tag : :-((

Vous avez la possibilité de paramétrer votre logiciel de messagerie, afin que les messages comportant ce type d'entête soient placés dans un dossier spécial.

NordNet Vous rappelle qu'aucun dispositif de sécurité informatique ne procure une protection absolue à son utilisateur. Compte tenu de la nature de la technologie employée Vous reconnaissez que le service est fourni « en l'état » sans autre garantie que celle que ce service est à même d'identifier les spams correspondant aux critères utilisés par NordNet. Par conséquent, ceci exclut la possibilité d'identifier tout spam ne correspondant pas strictement aux critères utilisés par NordNet.

NordNet Vous conseille de vérifier qu'un courriel « légitime » ne figure pas parmi les courriels marqués comme étant des spams ou comme représentant un état de suspicion de spam, avant de les supprimer.

Vous êtes enfin informé que pour des raisons techniques, et notamment de maintenance, NordNet peut être obligé de couper le service anti-spam. NordNet essaiera, dans la mesure du possible, de Vous en avertir par une indication sur le site [www.NordNet.com](http://www.NordNet.com).

Si Vous bénéficiez du Service Pack Relais .tel Basic et que Vous demandez le Transfert sortant de votre Nom de domaine sans procéder à la résiliation de votre Contrat Pack Relais .tel Basic dans les conditions définies à l'article « Résiliation », NordNet continuera à Vous fournir les Services de Votre Contrat Pack Relais .tel Basic non liés directement au Nom de domaine.

Les Services maintenus pourront conserver toute leur efficacité si Vous demandez au nouveau prestataire en charge de la gestion de votre Nom de domaine d'effectuer les paramétrages nécessaires à cet effet.

## **4. L'ESPACE ABONNE NORDNET**

### **4.1. Organisation de l'espace abonné**

Vous disposez d'un espace abonné sur le site [www.NordNet.com](http://www.NordNet.com) que Vous pouvez gérer en ligne. Dans cet espace figure l'ensemble des services NordNet.com auquel Vous avez souscrit y compris le Contrat Pack Relais .tel Basic.

Chacun des services souscrit auprès de NordNet.com est soumis aux dispositions du contrat s'y rattachant sans que leur présence dans un même compte ne crée de conséquences juridiques. Les services souscrits sont indépendants les uns des autres.

Votre Contrat Pack Relais .tel Basic peut être rattaché, notamment sur votre demande, et sous réserve du respect du formalisme défini par NordNet, à un autre compte NordNet.com. Cette opération vaudra résiliation du Contrat Pack Relais .tel Basic d'origine et conclusion d'un nouveau Contrat Pack Relais .tel Basic attaché au nouveau titulaire de l'espace abonné. Le cas échéant, un changement de titularité du Nom de domaine inclus dans le cadre du Pack Relais .tel Basic pourra être nécessaire si le changement de rattachement s'accompagne d'une cession du Nom de domaine concerné. Là encore, le formalisme défini par NordNet et/ou les Autorités de tutelle ou Registres pour la réalisation de l'Action devra être respecté.

### **4.2. Titulaire de l'espace abonné**

Vous êtes le titulaire de l'accès à l'espace abonné car Vous vous êtes identifié en tant que contact de facturation de NordNet lors de la souscription du Contrat Pack Relais .tel Basic. Vous n'êtes pas nécessairement le titulaire du Nom de domaine. Dans ce cas, Vous déclarez disposer de l'autorisation du titulaire du Nom de domaine afin de rattacher le Contrat Pack Relais .tel Basic concerné à votre espace abonné et réaliser toute Action ou opération relative au Nom de domaine qui Vous est autorisée via cet espace.

Vous vous engagez à faire accepter le Contrat Pack Relais .tel Basic et les Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion de Nom De Domaine NordNet Registrar au titulaire du Nom De Domaine.

Vous serez responsable de tout préjudice résultant de :

- l'absence d'acceptation par le titulaire du Nom de domaine des Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion de Nom De Domaine NordNet Registrar ;
- l'absence d'autorisation par le titulaire du Nom de domaine pour inclure le Nom de domaine dans le compte et réaliser toute Action ou opération relative au Nom de domaine.

En cas de conflit entre Vous et le titulaire du Nom de domaine portant sur les Actions relatives au Nom de domaine, la volonté du titulaire du Nom de domaine prévaudra sous réserve du respect par ce dernier de la procédure définie par NordNet et/ou le Registre ou l'Autorité de tutelle.

### **4.3. Gestion de votre espace abonné – Identifiants**

Vous accédez à Votre espace abonné sur le site Internet [www.NordNet.com](http://www.NordNet.com) (rubrique « espace abonné ») à l'aide d'identifiants qui vous sont personnels et confidentiels. Vous vous engagez à conserver secrets les éléments constitutifs de vos identifiants et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit.

Tout usage de vos éléments d'identification est fait sous votre entière responsabilité. La personne se connectant à l'espace abonné grâce aux identifiants est réputée être titulaire de l'espace abonné et disposer de l'autorité pour effectuer toute action via cet espace. Cette personne pourra modifier les données de l'espace abonné, effectuer des commandes et réaliser certaines Actions sur le(s) Nom(s) de domaine ou autres produits ou services qui y sont présents.

En cas de perte ou de vol d'un de vos éléments d'identification, Vous devez en informer, dans les meilleurs délais, NordNet qui en fera l'annulation immédiate. Cette information doit être confirmée à NordNet par écrit. Les nouveaux éléments d'identification seront transmis par courriel à l'adresse de courriel indiquée par le titulaire de l'espace abonné. En cas de changement de l'adresse de courriel que Vous aviez indiquée, Vous vous engagez à respecter la procédure de changement d'adresse de courriel disponible sur demande auprès de NordNet. La modification de votre adresse de courriel doit être réalisée par écrit.

En cas d'utilisation détournée ou non autorisée de vos identifiants, votre responsabilité ne sera dégagée à l'égard de NordNet que pour les événements intervenant à compter de l'information faite auprès de NordNet par les moyens autorisés. Le titulaire de l'espace abonné sera responsable de toute utilisation frauduleuse du compte s'il n'a pas protégé ses identifiants ou s'il les a communiqués à toute autre personne.

En cas de perte de vos identifiants, Vous devrez en avertir NordNet dans les mêmes formes. NordNet Vous transmettra vos identifiants sur l'adresse de courriel électronique renseignée dans le cadre de votre compte abonné. Nous Vous conseillons dès lors de modifier votre mot de passe via votre espace abonné.

#### **4.4. Moyens de communication entre NordNet et Vous**

Les courriels envoyés à votre (vos) adresse(s) de courriel (figurant dans votre espace abonné) et/ou à celle du Titulaire et/ou du Contact administratif du Nom de domaine telle(s) que vous nous l'(es) avez communiquée(s), seront réputés avoir été reçus par Vous-même et/ou le Titulaire et/ou le Contact administratif, trois (3) jours après leur envoi par NordNet.

Si Vous êtes dans l'impossibilité de consulter Votre boîte aux lettres électroniques, Vous vous engagez à en avertir NordNet par tout moyen en vigueur précisé à l'article « Coordonnées ».

#### **4.5. Informations**

##### **4.5.1. Informations à transmettre et mises à jour**

Les informations et éventuels documents à transmettre sont spécifiés par NordNet ci-après ou dans le cadre du processus de commande.

Vous avez l'obligation de communiquer à NordNet des informations/documents actuels, complets et exacts qu'il s'agisse des éléments liés au titulaire de l'espace abonné ou à ceux liés au Titulaire ou Contact administratif du Nom de domaine. Les documents et informations liés à ces derniers portent principalement sur la transmission des documents/informations exigés par le Registre et/ou l'Autorité de tutelle et/ou NordNet afin de réaliser certaines Actions sur le Nom de domaine. Les informations comprennent notamment les nom et prénom ou dénomination sociale du titulaire du Nom de domaine et du Contact administratif, son adresse postale, son adresse de courriel, son numéro de téléphone, éventuellement son numéro de fax, et s'il s'agit d'une personne morale, les nom et prénom de la personne habilitée à la représenter.

Vous vous engagez à fournir ces informations/documents à première demande, et les mettre à jour chaque fois que cela est nécessaire. NordNet n'est pas tenu de vérifier l'exactitude de ces informations et documents. De même, lorsque NordNet reçoit en réponse à l'un de ses courriels, un courriel du type « mailerdaemon » ou « delivery failure », NordNet ne prendra pas en considération cette information dans la mesure où celle-ci n'indique pas avec certitude que l'adresse de courriel en question n'est plus valable. NordNet ne pourra ignorer l'ancienne adresse qu'après réception d'une demande de modification de l'adresse courriel par vos soins, émise dans le respect des conditions définies par NordNet.

##### **4.5.2. Conséquences du défaut de communication et/ou de l'absence de mise à jour**

NordNet sera libre de Résilier le Contrat Pack Relais .tel Basic ou de Suspendre l'exécution du Contrat Pack Relais .tel Basic dans les conditions visées à l'article « Suspension-Résiliation » si :

- Vous omettez délibérément de fournir à NordNet des informations et/ou des documents complets, actuels et exacts,
- Vous omettez de les mettre à jour rapidement et chaque fois que nécessaire, ou
- Vous omettez de répondre aux demandes de vérification de NordNet concernant les informations/documents transmis, dans le délai indiqué par NordNet, fonction notamment des délais imposés par le Registre ou de l'Autorité de tutelle, si la demande émane de l'un ou l'autre d'entre eux. A défaut de précision de la part de NordNet, le délai imparti pour répondre à ces demandes sera de quinze (15) jours.

#### **4.6. Données**

##### **4.6.1. Traitement des données personnelles**

Ce traitement est réalisé sous la responsabilité de NordNet, dont les coordonnées figurent à l'article "Coordonnées", représenté par son Président Directeur Général. Vous acceptez que NordNet traite, conserve et transmette les données personnelles comme indiqué ci-dessous.

L'ensemble des informations recueillies par NordNet sont nécessaires au traitement et à l'exécution de vos demandes et de toutes les suites qui pourraient en résulter, par les services de NordNet ou de ses partenaires, ainsi que le Registre,

l'Autorité de tutelle ou toute personne désignée par l'un d'entre eux, ces derniers pouvant être situés à l'extérieur de l'Union européenne et notamment aux Etats-Unis (Autorité de tutelle et société d'entiercement).

Par conséquent, lesdites données doivent obligatoirement être fournies aux services de NordNet, à moins qu'elles ne soient indiquées comme étant facultatives.

Le défaut de réponse, la réponse partielle ou erronée, ou enfin l'absence de mise à jour de ces informations empêchera NordNet d'exécuter tout ou partie de sa prestation, et pourra, si votre Nom de domaine est enregistré, entraîner la suppression de ce dernier.

Dans le cadre du Contrat Pack Relais .tel Basic, Vous êtes susceptible de recevoir des informations relatives aux produits analogues au service que Vous avez souscrit, proposés par NordNet, à moins que Vous ne vous y opposiez.

A défaut de conclusion du Contrat, mais dans l'éventualité où Vous auriez accepté de recevoir des informations de la part de NordNet, les informations recueillies pourront être utilisées par nos services pour des opérations de promotion.

**NORDNET SE RESERVE LE DROIT DE TRANSMETTRE L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS PERSONNELLES VOUS CONCERNANT A TOUTES AUTORITES OU PERSONNES QUI DOIVENT ETRE LEGALEMENT OU CONTRACTUELLEMENT DESTINATAIRES DES INFORMATIONS OU TOUT SOUS-TRAITANT DE NORDNET QUI AURAIT BESOIN DE CES INFORMATIONS POUR EFFECTUER LES OPERATIONS DONT IL A ETE CHARGE PAR NORDNET (NOTAMMENT**

**MAINTENANCE, ASSISTANCE, RECOUVREMENT, ...), AINSI QU'A TOUT REGISTRE, AUTORITE DE TUTELLE, OU SOCIETE D'ENTIERCEMENT CONCERNE.**

Le Registre ou l'Autorité de tutelle pourra transmettre les informations/documents à toute personne que l'un d'eux aura désigné, dans le cadre de l'exécution de sa mission.

Vous êtes informés également que l'enregistrement de Noms de domaine nécessite (sauf exception permise par le Registre et/ou l'Autorité de tutelle) la publication des informations personnelles relatives aux contacts du (des) Nom(s) de domaine au sein des bases Whois, accessibles par Internet. NordNet pourra aussi être amené à conserver certaines des données personnelles Vous concernant, afin de respecter ses obligations légales et réglementaires et les transmettre, le cas échéant, dans les conditions fixées par la loi, à toute personne habilitée ou autorité compétente.

Conformément aux articles 32 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », Vous disposez des droits suivants :

- Droit de vous opposer pour des motifs légitimes à ce que des données à caractère personnel vous concernant fassent l'objet d'un traitement ;

- Droit de vous opposer sans frais à ce que les données vous concernant soient utilisées à des fins de prospection notamment commerciale par le responsable actuel du traitement ou celui d'un traitement ultérieur ;

- Droit d'interroger le responsable d'un traitement de données à caractère personnel dès lors que Vous justifiez de votre identité, en vue d'obtenir :

1 La confirmation que des données à caractère personnel vous concernant font ou ne font pas l'objet de ce traitement ;

2 Des informations relatives aux finalités du traitement, aux catégories des données à caractère personnel traitées et aux destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données sont communiquées ;

3 Le cas échéant, des informations relatives au transfert de données à caractère personnel envisagées à destination d'un Etat non membre de la communauté européenne ;

4 La communication sous une forme accessible des données à caractère personnel qui vous concernent ainsi que toute information disponible à l'origine de celle-ci ;

5 Les informations permettant de connaître et de contester la logique qui sous-entend le traitement automatisé en cas de décision prise sur le fondement de celui-ci et produisant des effets juridiques à l'égard de l'intéressé. Toutefois, les informations communiquées à la personne concernée ne doivent pas porter atteinte au droit d'auteur au sens des dispositions du Chapitre 1<sup>er</sup> du Titre IV du Livre III du Code de la Propriété Intellectuelle. Une copie des données à caractère personnel est délivrée à l'intéressé à sa demande. Le responsable du traitement peut subordonner la délivrance de cette copie au paiement d'une somme qui ne peut excéder le coût de la reproduction. En cas de risque de dissimulation ou de disparition des données à caractère personnel, le juge compétent peut ordonner y compris en référé, toute mesure de nature à éviter cette dissimulation ou cette disparition.

- Droit d'exiger du responsable d'un traitement, dès lors que vous justifiez de votre identité, que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées, les données à caractère personnel vous concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite ;

- Droit de demander au responsable du traitement, de justifier sans frais pour vous-même, qu'il a procédé aux opérations exigées en vertu du paragraphe précédent. Si vous obtenez la modification de l'enregistrement, vous êtes en droit d'obtenir le remboursement des frais correspondant au coût de la copie mentionnée ci-dessus ;

- Droit pour les héritiers d'une personne décédée qui justifient de leur identité et dans la mesure où les éléments portés à leur connaissance leur laissent présumer que les données à caractère personnel concernant la personne décédée et faisant l'objet d'un traitement n'ont pas été actualisées, d'exiger du responsable de ce traitement, qu'il prenne en considération le décès et procède aux mises à jour qui doivent en être la conséquence. Lorsque les héritiers en font la demande, le responsable du traitement doit justifier sans frais pour le demandeur, qu'il a procédé aux opérations exigées en vertu de l'alinéa précédent.

Vous pourrez exercer vos droits par lettre adressée à NordNet (voir article « Coordonnées ») ou par courriel à l'adresse suivante : [coordonnees@NordNet.com](mailto:coordonnees@NordNet.com). Toute demande autre que portant sur les données personnelles adressée à cette adresse pourra ne pas être prise en compte par NordNet. Toutes les personnes dont les données nominatives sont conservées par NordNet disposent des mêmes droits.

Vous vous engagez, le cas échéant, à obtenir le consentement exprès et préalable de tout tiers, dont les données personnelles sont transmises à NordNet par vos soins, à la collecte desdites données, ainsi qu'aux opérations, transmissions, publications, etc réalisées en application du présent article, par les services de NordNet. Vous vous

engagez également à lui notifier les éléments repris au présent article et en particulier, les droits dont il dispose, ainsi que leurs modalités d'exercice. NordNet s'engage à ne pas procéder à des conservations, traitements, publications et transmissions qui seraient contraires aux principes rappelés ci-dessus, à moins que ces opérations ne soient imposées par la réglementation en vigueur, les principes définies par le Registre ou l'Autorité de tutelle.

De même, NordNet prendra toute précaution raisonnable afin de protéger au mieux les données personnelles transmises, ou publiées contre toute perte, mauvaise utilisation, transmission ou accès non autorisé. Toutefois, en raison du caractère peu sécurisé du réseau Internet et de l'obligation de publication des informations personnelles au sein des bases Whois, NordNet ne pourra être tenu responsable de l'utilisation ou de l'interception de vos données personnelles par une tierce personne.

#### **4.6.2. Propriété des informations et base de données**

Vous reconnaissez que NordNet est titulaire de tout droit sur les bases de données, les informations qui y sont présentes, les extraits et compilations de ces bases de données et ce, pour le monde entier. Ces bases peuvent contenir, en plus des informations que Vous avez transmises à NordNet au titre du Contrat Pack Relais .tel Basic, toute information/document que NordNet aurait pu obtenir, sans préjudice de l'article précédent relatif au traitement des données personnelles.

### **5. LE NOM DE DOMAINE**

#### **5.1. Registrar du Nom de domaine**

Dans la mesure où NordNet est Registrar accrédité par l'ICANN et Telnic (Registre de l'extension .tel), NordNet Registrar sera en charge de l'enregistrement/gestion des Actions sur le Nom de domaine. A ce titre, il existe un lien contractuel entre NordNet Registrar, et Vous/les contacts du Nom de domaine. Si Vous rattachez à votre espace abonné un Contrat Pack Relais .tel Basic comprenant un Nom de domaine dont NordNet n'est pas Registrar, NordNet Vous avertit que Vous ne pourrez bénéficier d'un service de gestion adéquat et qu'il pourrait en résulter la perte de votre Nom de domaine. NordNet se réserve le droit de Vous demander de transférer les Noms de domaine vers NordNet Registrar ou pourra supprimer les Noms de domaine de votre espace abonné dès lors que NordNet ne sera pas le Registrar de votre Nom de domaine enregistré dans le cadre du Contrat Pack Relais .tel Basic et que la procédure de Transfert de Registrar au profit de NordNet n'a pas été initiée.

#### **5.2. Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion de Noms de domaine NordNet Registrar**

Le Titulaire et le Contact Administratif du Nom de domaine, tout comme Vous, sont soumis aux Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion de Noms de domaine NordNet Registrar. Les Conditions Particulières applicables sont celles relatives au .tel et font référence au règlement alternatif de litiges applicable, à savoir les UDRP, ainsi qu'aux conditions définies par le Registre de l'extension .tel. Ces documents sont consultables en ligne sur [www.NordNet.com](http://www.NordNet.com) rubrique « Conditions générales », et/ou sur le site Internet du Registre pour les documents le concernant ([www.telnic.com](http://www.telnic.com)). Les services de NordNet peuvent également Vous les envoyer, ou Vous adresser les liens vers ces documents, par courriel, sur simple demande de votre part.

Les Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion de Noms de domaine NordNet Registrar applicables, comme les textes/règlements auxquels il est fait référence, seront ceux en vigueur au jour de l'enregistrement, du Transfert, ou du Renouvellement du Nom de domaine, ou plus généralement de toute demande d'Action sur le Nom de domaine enregistré auprès des services de NordNet Registrar.

En effet, la modification des Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion de Noms de domaine NordNet Registrar peut être appliquée à toute Action en cours lorsqu'elle est notamment exigée par un Registre et/ou une Autorité de tutelle, un impératif technique ou une modification de procédure.

#### **5.3. Contacts**

Pour rappel, Vous acceptez que le Contact technique et le Contact de facturation tels que visés dans les Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion de Noms de domaine soient NordNet ou toute personne désignée par elle.

De même, Vous acceptez que le Nom de domaine soit, pour des raisons liées à la particularité de l'extension .tel, inscrit sur les DNS du Registre ou de toute personne autorisée.

#### **5.4. Renouvellement du Nom de domaine**

Pour rappel, NordNet s'engage à Renouveler ledit Nom de domaine à l'échéance du Nom de domaine dans la mesure où :

- Vous avez respecté les dispositions du Contrat Pack Relais .tel Basic et notamment les obligations qui Vous incombent à ce titre,
- Vous n'avez pas résilié votre Contrat Pack .tel,
- Vous n'avez pas procédé au Transfert du Nom de domaine enregistré au titre du Contrat Pack .tel,
- NordNet apparaît comme Contact de facturation du Nom de domaine,

• Toutes les sommes dues à NordNet ont été payées, ou en cas de paiement par prélèvement, le mandat de prélever les sommes dues n'a pas été révoqué par vos soins.

## **5.5. Migration du Nom de domaine**

Si NordNet, par le biais de l'un ou l'autre de ses départements, propose un autre contrat ou une autre formule d'abonnement intégrant les Noms de domaine .tel, Vous pourrez demander à tout moment à NordNet, sous réserve de l'acceptation de cette dernière, de transférer la gestion de votre Nom de domaine sous cet autre contrat ou formule d'abonnement.

Dans ce cas, vous devrez adresser par lettre ou tout autre moyen expressément autorisé par NordNet, une demande de migration faisant référence au Contrat Pack Relais .tel Basic en cours et au contrat ou formule d'abonnement vers le(a)quel(le) vous demandez la migration du Nom de domaine.

Si des conditions de migration spécifiques (Vous) sont précisées par NordNet, Vous vous engagez à vérifier au préalable que Vous respectez lesdites conditions permettant la migration, et que ces dernières Vous agréent. NordNet ne pourra être tenu pour responsable des éventuelles conséquences dommageables qui pourraient en résulter.

Vous vous engagez par ailleurs à prendre connaissance des conditions applicables au contrat ou à la formule d'abonnement vers laquelle Vous souhaitez migrer votre abonnement.

Cette migration est soumise à l'accord préalable et exprès de NordNet et pourra éventuellement donner lieu à la facturation de frais de migration, et à toute éventuelle intervention, notamment technique ou administrative nécessaire. Vous vous engagez à ce titre à effectuer toute action nécessaire ou à communiquer toute information utile à la réalisation de la migration.

Le Contrat Pack Relais .tel Basic en cours sera résilié au jour de la conclusion du nouveau contrat ou de la souscription de la nouvelle formule d'abonnement. Vous serez dès lors soumis au respect des conditions y afférentes.

## **5.6. Licence du Nom de domaine**

Les conditions dans lesquelles vous pouvez octroyer une licence sur votre Nom de domaine, au regard de votre relation avec NordNet Registrar, sont définies dans les Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion de Noms de domaine NordNet Registrar.

## **6. DISPOSITIONS DIVERSES**

### **6.1. Suspension – Résiliation**

#### **6.1.1. Suspension**

##### **a) Procédure de Suspension**

En cas de non-respect de l'une quelconque des dispositions du Contrat Pack Relais .tel Basic ou des Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion de Noms de domaine NordNet Registrar, NordNet se réserve le droit de suspendre, sans préavis ni indemnité, l'exécution des Services liés au Contrat Pack Relais .tel Basic tant que vous n'avez pas remédié au non-respect invoqué.

La suspension sera notifiée par courriel ou courrier.

NordNet se réserve le droit :

- de ne pas faire usage de cette faculté de suspension et de faire directement application des dispositions de l'article « Résiliation » ,
- de faire application des dispositions de l'article « Résiliation » , même si par le passé, pour les mêmes difficultés, NordNet avait fait application de l'article « Suspension » .

##### **b) Conséquences de la Suspension**

Les obligations de NordNet relatives au Contrat Pack Relais .tel Basic seront suspendues et notamment NordNet pourra suspendre l'accès aux opérations/Actions portant sur votre Nom de domaine.

En revanche, Vous êtes tenu, pendant la période de suspension, de continuer à exécuter vos obligations telles que résultant des présentes.

#### **6.1.2. Résiliation**

Dès lors que Vous souhaitez résilier votre abonnement, Vous devrez adresser à NordNet une lettre :

- sur papier à en-tête si Vous êtes une personne morale, accompagnée de la carte d'identité du signataire, le signataire correspondant à une personne identifiée comme étant habilitée que ce soit sur le kbis ou tout document émanant d'une autorité compétente, ou encore par le biais d'une délégation de signature ;

- sur papier libre accompagnée d'une photocopie de votre carte nationale d'identité si Vous êtes un particulier.

La prise en compte de votre demande de résiliation interviendra au plus tard dans les dix (10) jours de la réception de votre demande par NordNet.

Pour rappel, NordNet se réserve la possibilité de subordonner la prise en compte de la demande de résiliation de votre Contrat Pack Relais .tel Basic à l'absence de litige en cours sur votre Nom de domaine, notamment de procédure UDRP,

ou de toute action judiciaire pendante et pour laquelle des mesures conservatoires ayant une incidence sur votre Nom de domaine ont pu être prononcées.

### **a) Résiliation sans faute**

En l'absence de manquement de l'une ou l'autre des parties, le Contrat Pack Relais .tel Basic pourra être résilié dans les conditions prévues à l'article « Non-reconduction du Contrat Pack Relais .tel Basic », « Modifications du Contrat Pack Relais .tel Basic », « Migration du Nom de domaine » ou « Force Majeure », ou encore, si Vous demandez à NordNet la résiliation de votre Contrat Pack Relais.tel Basic, en cours d'abonnement, par courrier dans les formes définies ci-dessus, moyennant le respect d'un préavis de dix (10) jours.

Vous êtes informé du fait que si Vous procédez à un changement de Prestataire/Registrar et que Vous ne souhaitez plus bénéficier des services liés à votre Contrat Pack .tel, Vous êtes tenus de résilier votre Contrat Pack Relais .tel Basic dans les conditions définies au présent article. A défaut, les services seront maintenus dans les conditions définies aux présentes. Il Vous appartiendra dès lors d'effectuer les éventuels paramétrages nécessaires auprès de votre nouveau prestataire afin de continuer à en bénéficier.

Le Contrat Pack Relais .tel Basic pourra également être résilié afin de respecter une décision rendue à la suite d'une Procédure alternative de règlement des litiges (UDRP) ou une décision de justice devenue définitive ou exécutoire portée directement ou indirectement à l'encontre de votre Nom de domaine, enregistré dans le cadre du Contrat Pack Relais .tel Basic.

### **b) Résiliation pour faute**

En cas de manquement de l'une des parties aux obligations du Contrat Pack Relais .tel Basic, l'autre pourra la mettre en demeure de respecter ses engagements dans un délai de trente (30) jours, à moins que la demande émane du Registre ou de l'Autorité de tutelle, exigeant une réponse dans un délai plus court.

Si NordNet est à l'origine du manquement, Vous devrez adresser la mise en demeure à NordNet par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. A l'expiration du délai, si NordNet ne s'est pas conformé à ses obligations, Vous aurez le droit de résilier de plein droit le Contrat Pack Relais .tel Basic par l'envoi d'une seconde lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Si Vous êtes à l'origine du manquement, NordNet devra Vous adresser la mise en demeure par courriel ou par courrier. A l'expiration du délai, si Vous ne vous êtes pas conformé à vos obligations, NordNet aura le droit de résilier de plein droit le Contrat Pack Relais .tel Basic par l'envoi d'un second courriel ou courrier. Toutefois, dans le cas où la nature des engagements que Vous n'avez pas respectés Vous empêcherait de remédier à votre manquement, NordNet pourra résilier le Contrat Pack Relais .tel Basic de plein droit dès la constatation du manquement par l'envoi d'un courriel ou courrier et votre Nom de domaine pourra être supprimé par NordNet et/ou le Registre.

### **c) Conséquences de la Résiliation / du Non-renouvellement**

Vous acceptez de devenir le Contact administratif, le Contact technique et le Contact de facturation du Nom de domaine et ainsi ne ferez plus apparaître NordNet ou tout département de la société NordNet en qualité de Contact.

Votre Nom de domaine restera néanmoins enregistré auprès des services de NordNet Registrar jusqu'à l'échéance de votre Nom de domaine, son transfert par vos soins vers un autre Registrar ou sa suppression.

Vous dégagez NordNet de toute responsabilité quant à la gestion technique et administrative dudit Nom de domaine, ainsi que de la responsabilité liée au renouvellement du Nom de domaine à compter du changement de Prestataire/Registrar, de l'échéance ou de l'issue de votre Contrat Pack Relais .tel Basic, quelle qu'en soit la cause. Vous êtes averti que si le changement de Prestataire n'est pas effectué par vos soins avant la date d'échéance du Contrat, cela risque d'entraîner la perte du Nom de domaine concerné.

**Le Changement de Registrar n'entraîne pas la résiliation du Contrat Pack Relais .tel Basic, sauf Résiliation expresse en ce sens. Vous pouvez continuer à bénéficier des services autres que ceux liés au Nom de domaine en demandant au nouveau prestataire en charge de la gestion de Votre Nom de domaine d'effectuer les paramétrages nécessaires. Vous êtes informé que le Transfert de votre Nom de domaine peut être subordonné à l'absence de litige sur votre Nom de domaine.**

Vous êtes informé par ailleurs que la procédure de changement de Prestataire n'implique pas nécessairement un changement de Registrar (appelé Transfert), votre éventuel nouveau Prestataire pouvant être lié à NordNet Registrar. Le cas échéant, Vous resterez lié à NordNet Registrar par les Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion de Noms de domaine.

NordNet pourra notamment :

- couper les services fournis par NordNet au titre du Contrat Pack Relais .tel Basic
- et/ou remplacer les coordonnées de NordNet éventuellement présentes au titre de certains contacts

de votre Nom de domaine par les coordonnées du titulaire du Nom de domaine. NordNet ne sera redevable à votre égard d'aucun dédommagement du fait des conséquences décrites ci-dessus.

Si le non-respect de vos obligations entraînerait un préjudice pour NordNet, NordNet se réserve le droit de Vous poursuivre pour obtenir la réparation complète de ce préjudice et notamment le remboursement de dommages et intérêts, pénalités, frais, honoraires exposés par lui.

Vous êtes averti que la Suppression du Nom de domaine implique que dès le jour de la suppression, le Nom de domaine concerné redevient disponible à l'enregistrement, dans les conditions établies par le Registre ou l'Autorité de tutelle concerné, pour quiconque en ferait la demande. En cas de résiliation, sauf à ce qu'il s'agisse d'une Résiliation pour faute commise par NordNet, NordNet ne sera pas tenu de Vous rembourser les sommes que Vous aurez déjà versées au titre

de votre souscription au Contrat Pack Relais .tel Basic pour le temps restant à courir jusqu'à l'échéance initialement prévue de votre abonnement. De plus, si ces sommes n'étaient pas acquittées, Vous resteriez redevable des sommes dues pour la durée totale de Votre souscription au Contrat Pack Relais .tel Basic. Ces sommes seront dès lors conservées à titre de frais de dossier.

## **6.2. Respect des droits des tiers**

Vous attestez que votre demande de souscription au Contrat Pack Relais .tel Basic est effectuée de bonne foi, dans un but licite, et déclarez que le Nom de domaine dont Vous demandez le Dépôt ou le Transfert, ainsi que l'utilisation qui en sera faite n'enfreignent pas les droits de tiers, une législation ou une réglementation applicable ou les dispositions du Contrat Pack Relais .tel Basic, notamment en matière de protection des mineurs (pornographie, pédophilie, ...), de provocation au crime, délit ou suicide, de droit à l'image, d'incitation à la haine raciale, d'apologie de crimes contre l'humanité, de droit d'auteur, de droit des marques ou autres droits de propriété intellectuelle, de droit au nom, au prénom ou au pseudonyme d'une personne, de règles de la concurrence et de comportement loyal en matière commerciale (cette liste n'est qu'indicative et en aucun cas limitative).

Vous vous engagez également à ne pas pratiquer le spamming par l'intermédiaire du site Internet sur lequel pointe le Nom de domaine, que ces courriels soient à destination de la France ou de l'étranger.

NordNet n'est pas tenu de réaliser une quelconque vérification à ce titre. Ainsi, Vous et/ou le titulaire du Nom de domaine et/ou son représentant supporterez les conséquences de toute action d'un tiers relative à la licéité du Nom de domaine en cause ou des informations présentes sur votre page en .tel, et notamment l'ensemble des frais et condamnation qui pourraient être imputés à NordNet à ce titre, et ce, même dans le cas où la violation des droits d'un tiers ou d'une législation ou d'une réglementation applicable aurait pu être détectée par NordNet.

En cas de conflit sur un Nom de domaine, Vous et/ou le titulaire du Nom de domaine ou votre opposant pourrez utiliser les voies de droit et voies de recours définies par les Registres et/ou Autorités de tutelle ainsi que toute autre voie de droit autorisée.

NordNet respectera les dispositions de toute décision de justice devenue définitive ou exécutoire, ou de toute Procédure alternative de résolution des litiges (UDRP) à laquelle Vous ou le titulaire du Nom de domaine avez accepté de vous soumettre, qui pourrait notamment l'obliger à suspendre le Service, ou supprimer le Nom de domaine, ou en transférer la titularité.

Dans ce cas, NordNet ne sera redevable à votre égard, d'aucun dédommagement.

NordNet Vous recommande de solliciter, en la matière, les conseils de tout professionnel compétent.

## **6.3. Force majeure**

NordNet ne pourra être tenu pour responsable de l'absence d'exécution de tout ou partie du Contrat Pack Relais .tel Basic dû à un événement de Force majeure, si celui-ci remplit les conditions légales et jurisprudentielles requises pour qualifier la Force majeure en droit français, notamment dans le cas de perte de données, transactions faites par le biais du réseau Internet, interruptions des services de NordNet ou de l'accès au réseau Internet ou, défaillance du matériel de réception ou d'émission, dont NordNet n'a pas la responsabilité.

PAR AILLEURS, NORDNET POURRA DEMANDER LA SUSPENSION DU CONTRAT PACK RELAIS .TEL BASIC DANS LES CAS SUIVANTS MEME S'ILS NE SONT QUE PARTIELS ET QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE :

- RETRAIT DE L'AGREMENT ACCORDE AUX SERVICES DE NORDNET REGISTRAR PAR LES REGISTRES ET/OU AUTORITES DE TUTELLE,
- ARRET DE LA FOURNITURE D'ENERGIE, DEFAILLANCE ET/OU INTERRUPTION DES RESEAUX DE TRANSMISSION Y COMPRIS DE L'ACCES AU RESEAU INTERNET,
- PANNE ET/OU SABOTAGE DES MOYENS DE TELECOMMUNICATIONS, ACTES DE PIRATAGE INFORMATIQUE,
- INCENDIE, FOUDRE, INONDATION ET AUTRE CATASTROPHE NATURELLE, DEGAT DES EAUX, INTEMPERIE EXCEPTIONNELLE, AVARIE, EMEUTE, GUERRE, INSURRECTION, ATTENTAT, EXPLOSION, ACTE DE VANDALISME,
- GREVE TOTALE OU PARTIELLE, LOCK OUT,
- RETARD DE SES FOURNISSEURS OU PRESTATAIRES, OU ENCORE DES REGISTRES OU AUTORITES DE TUTELLE,
- INTERDICTIONS OU RESTRICTIONS DES AUTORITES PUBLIQUES A LA FOURNITURE DES SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS, NOTAMMENT TOUTE INTERRUPTION DE SERVICE EXPRESSEMENT DEMANDEE PAR UNE AUTORITE ADMINISTRATIVE OU JURIDICTIONNELLE COMPETENTE.

Ces différents événements constitueront des cas de Force Majeure qu'ils concernent NordNet, ses fournisseurs ou prestataires, le Registre ou l'Autorité de tutelle.

Le cas de Force Majeure suspend les obligations nées du présent Contrat Pack Relais .tel Basic pendant toute la durée de son existence. Si le cas de force majeure a une durée d'existence supérieure à trente (30) jours consécutifs, il ouvre droit à la résiliation de plein droit du Contrat Pack Relais .tel Basic par l'une ou l'autre des Parties, huit (8) jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception notifiant cette décision.

## **6.4. Limitation de responsabilité**

NORDNET N'EST PAS RESPONSABLE, NI A VOTRE EGARD, NI A L'EGARD D'UN TIERS POUR TOUS LES PREJUDICES, PERTES ET DOMMAGES POUVANT SURVENIR EN RAISON :

A) DU REFUS D'ENREGISTREMENT D'UN NOM DE DOMAINE DE LA PART DE NORDNET DANS LES CONDITIONS PREVUES AU CONTRAT PACK RELAIS .TEL BASIC OU BON DE COMMANDE/PROCESS DE COMMANDE LIE A LA SOUSCRIPTION DU CONTRAT PACK RELAIS.TEL BASIC,

B) DU REFUS D'ENREGISTREMENT D'UN NOM DE DOMAINE DE LA PART DU REGISTRE OU DE L'AUTORITE DE TUTELLE,

C) D'UNE SUSPENSION, D'UNE MODIFICATION OU D'UNE PERTE D'ENREGISTREMENT DU NOM DE DOMAINE PAR LE REGISTRE OU L'AUTORITE DE TUTELLE OU TOUTE PERSONNE DESIGNES PAR L'UN D'EUX, OU ENCORE DU FAIT D'UNE DECISION DE JUSTICE DEVENUE DEFINITIVE OU EXECUTOIRE OU ISSUE D'UNE PROCEDURE DITE UDRP,

D) DE L'ENREGISTREMENT D'UN NOM DE DOMAINE CONTRAIRE A LA REGLEMENTATION APPLICABLE, A L'ORDRE PUBLIC OU AUX DROITS DES TIERS,

E) DE L'UTILISATION PAR UN TIERS DU NOM DE DOMAINE CONCERNE,

F) DE L'UTILISATION PAR UN TIERS DES DONNEES TRANSMISES LORS DE L'ENREGISTREMENT OU POSTERIEUREMENT,

G) DU RETARD OU DE L'INTERRUPTION D'ACCES AU SYSTEME D'ENREGISTREMENT DE NOMS DE DOMAINE DES LORS QUE NORDNET A AGIT RAISONNABLEMENT,

H) DE LA NON COMMUNICATION PAR VOS SOINS DES DOCUMENTS ET/OU INFORMATIONS REQUISES, DE LA COMMUNICATION D'INFORMATIONS ERRONEES OU PARTIELLES PAR VOS SOINS OU DE L'ABSENCE DE MISE A JOUR DES INFORMATIONS VOUS CONCERNANT,

I) D'ERREUR(S) OU D'OMISSION(S) FIGURANT DANS LES BASES DE DONNEES PUBLIQUES POUVANT EVENTUELLEMENT PERMETTRE VOTRE IDENTIFICATION ET, AFFECTANT LE BON DEROULEMENT DU PROCESSUS D'ENREGISTREMENT OU DE RENOUVELLEMENT DE VOTRE NOM DE DOMAINE,

J) D'EVENEMENTS ECHAPPANT AU CONTROLE RAISONNABLE DE NORDNET,

K) DU MAUVAIS TRAITEMENT OU DE L'ABSENCE DE TRAITEMENT OU DU RETARD DE TRAITEMENT, DE TOUTE DEMANDE D'ENREGISTREMENT PAR LES AUTORITES DE TUTELLE OU PAR LES REGISTRES OU TOUTE PERSONNES DESIGNES PAR L'UN D'EUX,

L) DU MAUVAIS TRAITEMENT OU DE L'ABSENCE DE TRAITEMENT OU DU RETARD DE TRAITEMENT, DE TOUTE MODIFICATION APPORTEE A L'ENREGISTREMENT D'UN NOM DE DOMAINE PAR LES AUTORITES DE TUTELLE OU PAR LES REGISTRES OU TOUTE PERSONNES DESIGNES PAR L'UN D'EUX,

M) DE TOUTE ACTION OU OMISSION DES REGISTRES ET/OU DES AUTORITES DE TUTELLE OU DE OU TOUTE PERSONNES DESIGNES PAR L'UN D'EUX,

N) DE VOTRE MANQUEMENT, OU DE CELUI DE VOTRE AGENT EVENTUEL, QUANT AU PAIEMENT DE TOUS LES FRAIS AUX TERMES DU CONTRAT PACK .TEL,

O) DE L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DE REGLEMENT DES LITIGES VISEES A L'ARTICLE « PROCEDURE ALTERNATIVE DE REGLEMENT DES LITIGES (UDRP) » LORS DE LADITE PROCEDURE,

P) DE LA MISE EN APPLICATION PAR NORDNET DE LA POLITIQUE OU DES REGLES DES REGISTRES OU AUTORITES DE TUTELLE, OU DE TOUTE PERSONNE AYANT AUTORITE,

Q) D'UNE DEFAILLANCE DES SYSTEMES DE TRANSMISSION ENTRE VOUS ET LES SERVICES DE NORDNET OU ENTRE LES SERVICES DE NORDNET ET LES REGISTRES OU AUTORITES DE TUTELLE DES LORS QUE NORDNET A AGI RAISONNABLEMENT,

R) DU NON-RESPECT DU CONTRAT PACK RELAIS .TEL BASIC, DES DISPOSITIONS DU BON DE COMMANDE/PROCESS DE COMMANDE, OU DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES D'ENREGISTREMENT ET DE GESTION DE NOMS DE DOMAINE NORDNET REGISTRAR, OU ENFIN DES DISPOSITIONS DEFINIES PAR L'AUTORITE DE TUTELLE OU REGISTRE, PAR VOS SOINS ET/OU PAR L'UN OU L'AUTRE DES CONTACTS DU NOM DE DOMAINE OBJET DU CONTRAT PACK RELAIS .TEL BASIC,

S) DE L'EXPLOITATION DE VOTRE PAGE .TEL (EN CE COMPRIS SON CONTENU ET LES LIENS PRESENTES) SOUS LE NOM DE DOMAINE QUE VOUS AVEZ ENREGISTRE,

T) D'OPERATIONS DE SPAMMING EFFECTUEES A PARTIR D'UNE ADRESSE DE COURRIEL NUMERO DE TELEPHONE OU AUTRES COORDONNEES PRESSENTES SUR VOTRE PAGE .TEL.

U) D'UN DEFAUT DANS L'EXECUTION DU SERVICE PAR TELNIC (Registre de l'extension .tel) DE PLUS, NORDNET NE POURRA PAS ETRE TENU RESPONSABLE DES CATEGORIES DE DOMMAGES SUIVANTS :

- DOMMAGES IMMATERIELS, PARFOIS QUALIFIES D'EXTRA-PATRIMONIAUX OU MORAUX,
- PERTE D'UNE CHANCE, MANQUE A GAGNER, PERTE D'EXPLOITATION, PERTE DE BENEFICES, PERTE DE CLIENTELE, TROUBLE COMMERCIAL, ATTEINTE A L'IMAGE DE MARQUE,

ET CECI QUEL QUE SOIT LE TYPE D'ACTION EN RESPONSABILITE ENGAGEE, MEME SI NORDNET A ETE AVERTI DE LA POSSIBILITE DE SURVENUE DE TELS DOMMAGES.

EN TOUT ETAT DE CAUSE, ET A L'EXCEPTION DES DOMMAGES CORPORELS CAUSES AUX PERSONNES, LA RESPONSABILITE PECUNIAIRE DE NORDNET SERA LIMITEE AU MONTANT TOTAL QUE VOUS AVEZ VERSE A NORDNET POUR LE NOM DE DOMAINE EN CAUSE AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS.

Cette clause sera appliquée sous réserve des dispositions contraires prévues par certaines législations. Dans ce cas, le responsabilité sera limitée dans la mesure permise par ladite loi applicable.

## 6.5. Indemnisation

Vous vous engagez à indemniser, défendre, garantir et éviter que soient poursuivis par vos actes, omissions, négligence ou informations transmises, NordNet et son département NordNet et/ou le Registre et/ou toute Autorité de tutelle et/ou leurs filiales et/ou leurs dirigeants, administrateurs, employés, représentants et/ou préposés. Vous vous engagez à

indemniser, défendre et garantir NordNet et son département NordNet et/ou le Registre et/ou toute Autorité de tutelle et/ou leurs dirigeants, administrateurs, employés, représentants et/ou préposés en cas de plainte, action, mise en responsabilité par un tiers du fait de vos actes, omissions, négligence ou informations transmises.

Enfin, Vous supporterez tous les coûts et dépenses qui pourraient résulter de ces plaintes, actions ou mises en responsabilité et notamment les honoraires et débours des conseils et avocats. Cette indemnisation pourra s'ajouter à celle qui pourrait être décidée dans le cadre des Procédures alternatives de règlement des litiges telles que mentionnées ci-après, ou dans le cadre de toute action, de quelque nature qu'elle soit, ayant pour objet, que ce soit directement ou indirectement, votre nom de domaine, enregistré dans le cadre du Contrat Pack .tel.

Vous acceptez que cette obligation survive à l'expiration du présent Contrat Pack Relais .tel Basic.

## **6.6. Litiges**

### **6.6.1. Procédure alternative de règlement des litiges (UDRP)**

En souscrivant un Contrat Pack Relais .tel Basic, Vous acceptez de vous soumettre aux UDRP en cas de procédure engagée par un tiers invoquant la violation d'un droit portant sur l'existence d'une marque relativement au Nom de domaine objet du Contrat Pack Relais .tel Basic. Les textes relatifs aux UDRP sont précisés en tête des présentes, et accessibles par lien hypertexte. NordNet peut également vous envoyer ces documents par courriel sur simple demande de votre part.

Vous êtes informé que les différentes règles pourront être modifiées à tout moment.

### **6.6.2. Loi applicable et compétence juridictionnelle pour le Contrat Pack Relais .tel Basic**

Que ce soit lors de sa formation, de son exécution, de sa cessation ou dans le cadre d'un éventuel litige, la loi française sera seule applicable au Contrat Pack Relais .tel Basic, à l'exclusion d'une part des règles de conflit prévues par la loi française et d'autre part, des dispositions non impératives de la loi française qui seraient contraires au Contrat Pack Relais .tel Basic. Si Vous avez la qualité de commerçant, tout litige susceptible de s'élever entre les Parties, relatifs à leurs relations contractuelles et, notamment à l'interprétation, l'exécution et la résiliation du Contrat Pack Relais .tel Basic sera, y compris en cas de référé, requête, appel en garantie, ou de pluralité de défendeurs, et ce, quelque soit votre lieu de résidence et le mode de paiement accepté, de la compétence exclusive, du Tribunal de commerce de Roubaix-Tourcoing (France), dans le ressort duquel se trouve le siège social de NordNet, où est formé le Contrat Pack Relais .tel Basic.

Si Vous êtes un particulier, tout litige relatif au Contrat sera soumis aux règles de compétence d'attribution et territoriale telles que prévues par le droit français.

## **6.7. Dispositions générales**

### **6.7.1. Langue du Contrat Pack Relais .tel Basic**

La langue française est la langue officielle du Contrat Pack Relais .tel Basic. Toutefois, les éléments figurant sur le site du Registre pourront être présentés en langue anglaise.

Toute traduction éventuelle du Contrat Pack Relais .tel Basic n'est donnée qu'à titre indicatif, afin de faciliter la compréhension des utilisateurs non francophones du Contrat Pack Relais .tel Basic. En conséquence seule la version française fait foi.

### **6.7.2. Circulation du Contrat Pack Relais .tel Basic**

Vous ne pourrez céder, transférer, déléguer ou licencier pour quelque cause que ce soit, les droits et obligations découlant du Contrat Pack Relais .tel Basic à un tiers, sauf accord écrit et préalable de NordNet. Le cas échéant, Vous vous engagez à suivre toute forme imposée par NordNet en vue de la prise en compte de l'opération. NordNet pourra céder, transférer, déléguer à tout tiers, tout ou partie de ses obligations ou prestations. En cas de cession, délégation, transfert, NordNet devra vous informer par tous moyens appropriés notamment par la publication d'une information sur [www.NordNet.com](http://www.NordNet.com).

De plus, NordNet pourra librement sous-traiter à un ou plusieurs tiers tout ou partie des obligations mises à sa charge par le Contrat Pack Relais .tel Basic et les Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion des Noms de domaine NordNet Registrar.

### **6.7.3 Divisibilité**

Si l'une quelconque des dispositions du Contrat Pack Relais .tel Basic ou des Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion des Noms de domaine NordNet Registrar était annulée en tout ou partie, la validité des dispositions restantes du Contrat Pack Relais .tel Basic ou des Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion des Noms de domaine NordNet Registrar n'en serait pas affectée.

Dans ce cas, les Parties devront dans la mesure du possible remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet du Contrat Pack Relais .tel Basic et des Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion des Noms de domaine NordNet Registrar.

#### **6.7.4 Tolérances**

Le fait pour NordNet, de s'abstenir de diligenter un quelconque recours lié à votre manquement ou au manquement du Registrant du Nom de domaine, ou plus généralement des Contacts du Nom de domaine à l'un quelconque des obligations et engagements aux termes du Contrat Pack Relais .tel Basic ou des Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion des Noms de domaine NordNet Registrar, ne saurait valoir renonciation à exercer ledit recours relativement à ce manquement ou à tout manquement ultérieur.

#### **6.7.5 Intitulés**

Les intitulés des articles du Contrat Pack Relais .tel Basic ou des Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion des Noms de domaine NordNet Registrar ont pour seul but de faciliter les références et n'ont pas par eux-mêmes, une valeur contractuelle ou une signification particulière.

#### **6.7.6 Notifications**

Toutes les notifications, communications, mises en demeure prévues par le Contrat Pack Relais .tel Basic et/ou les Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion des Noms de domaine NordNet Registrar seront réputées avoir été valablement délivrées au destinataire si elles sont adressées :

- à NordNet, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse indiquée à l'article « Coordonnées », ou par tout autre moyen expressément autorisé par NordNet pour l'envoi souhaité.
- à Vous ou au Registrant du Nom de domaine, par courrier ou par courriel, éventuellement par fax, aux coordonnées Vous ou le concernant que vous devez fournir à NordNet et maintenir à jour.

#### **6.7.7 Frais**

Les parties seront chacune tenues du paiement de tous les frais et coûts encourus par elles respectivement en relation avec le Contrat Pack Relais .tel Basic ou les Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion des Noms de domaine NordNet Registrar et les opérations qu'elles prévoient, y compris les honoraires et débours.

#### **6.7.8 Coordonnées**

##### **NORDNET**

**111 rue de Croix**

**BP 60985**

**59510 HEM**

(lieu où le consommateur peut présenter ses éventuelles réclamations)

Par voie électronique : saisie d'un message à partir de la rubrique « Nous contacter » présente sur le site Internet [www.NordNet.com](http://www.NordNet.com).

Assistance administrative client : 0800 66 55 44 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Assistance technique client : 0892 70 20 33 (0.34 € / min)

Assistance commerciale : 0800 66 55 55 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Les tarifs communiqués sont fonction des tarifs pratiqués par votre opérateur de téléphonie.

Vous êtes informé que les conversations téléphoniques avec les personnes assurant l'assistance technique ou commerciale de NordNet pourront faire l'objet d'un enregistrement dans le seul but de veiller à la qualité du service et d'en assurer l'amélioration. Les informations ne seront pas conservées dans un délai supérieur à soixante (60) jours ni utilisées dans une finalité autre que celle indiquée ci-dessus.

## **INDEX**

### **1 Définitions**

### **2 Souscription du Contrat Pack Relais .tel Basic**

#### **2.1 – Conclusion du Contrat Pack Relais .tel Basic**

##### **2.1.1 – Processus de commande d'un Contrat Pack Relais .tel Basic**

##### **2.1.2 – Entrée en vigueur du Contrat Pack Relais .tel Basic – Réalisation d'Actions**

##### **2.1.3 – Durée du Contrat Pack Relais .tel Basic**

##### **2.1.4 – Non-reconduction du Contrat Pack Relais .tel Basic**

### **2.2 – Modifications du Contrat Pack Relais .tel Basic**

### **2.3 – Tarifs et paiement**

#### **2.3.1 – Tarifs**

#### **2.3.2 – Moyens de paiement**

#### **2.3.3 – Incidents de paiement**

### **3 Les Services du Pack Relais .tel Basic**

### **4 L'Espace abonné NordNet**

#### **4.1 – Organisation de l'Espace abonné**

#### **4.2 – Titulaire de l'Espace abonné**

- 4.3 – Gestion de votre Espace abonné – Identifiants
- 4.4 – Moyens de communication entre NordNet et Vous
- 4.5 – Informations
  - 4.5.1 – Informations à transmettre et mises à jour
  - 4.5.2 – Conséquences du défaut de communication et/ou de l'absence de mise à jour
- 4.6 – Données
  - 4.6.1 – Traitement des données personnelles
  - 4.6.2 – Propriété des informations et base de données
- 5 Le Nom de domaine
  - 5.1 – Registrar du Nom de domaine
  - 5.2 – Conditions générales et particulières d'enregistrement et de gestion de Noms de domaine NordNet Registrar
  - 5.3 – Contacts
  - 5.4 – Renouvellement du Nom de domaine
  - 5.5 – Migration du Nom de domaine
  - 5.6 – Licence
- 6 Dispositions diverses
  - 6.1 – Suspension – résiliation
    - 6.1.1 – Suspension
      - Procédure de Suspension
      - Conséquences de la Suspension
    - 6.1.2 – Résiliation
      - Résiliation sans faute
      - Résiliation pour faute
      - Conséquences de la Résiliation / du Non renouvellement
  - 6.2 – Respect des droits des tiers
  - 6.3 – Force majeure
  - 6.4 – Limitation de responsabilité
  - 6.5 – Indemnisation
  - 6.6 – Litiges
    - 6.6.1 – Procédure alternative de règlement des litiges (UDRP)
    - 6.6.2 – Loi applicable et compétence juridictionnelle pour le Contrat Pack Relais .tel Basic
  - 6.7 – Dispositions générales
    - 6.7.1 – Langue du Contrat Pack Relais .tel Basic
    - 6.7.2 – Circulation du Contrat Pack Relais .tel Basic
    - 6.7.3 – Divisibilité
    - 6.7.4 - Tolérances
    - 6.7.5 – Intitulés
    - 6.7.6 – Notifications
    - 6.7.7 – Frais
    - 6.7.8 - Coordonnées